



BON USAGE DES ANTIBIOTIQUES

*APRÈS DIAGNOSTIC D'ANGINE
OU DE CYSTITE PAR TROD À L'OFFICINE*



INFORMATIONS



INSCRIPTION DANS LE CADRE DU DPC :
s.parisot@infectiologie.com



 [Lien](#)



DISTANCIEL Du 17 novembre au 3 décembre 2025



PRÉSENTIEL
4 décembre 2025



Locaux de la SPILF
21 rue Beaurepaire
75010 Paris



01 40 27 19 84



cratb.idf@aphp.fr

Cette formation en ligne, à suivre impérativement avant la formation présentielle (unités 2 et 3), consiste en des diaporamas animés et commentés accessibles librement durant les 15 jours précédant la session en présentiel.

Les inscriptions seront donc closes 15 jours avant. Un code d'accès sera alors transmis aux participants. Les questions éventuelles seront abordées lors de la session présentielle. L'évaluation de cette unité sera intégrée à l'évaluation globale de la formation, via deux séries de 10 QCM, conformément à l'arrêté du 17 juin 2024 relatif à la délivrance de médicaments sans ordonnance après un TROD.



SÉQUENCE 1



LES SYMPTÔMES DE L'ANGINE

Identifier les situations qui imposent
au pharmacien d'adresser le patient à un médecin



SÉQUENCE 2



LES SYMPTÔMES DE LA CYSTITE AIGÛE SIMPLE

Identifier les situations qui imposent
au pharmacien d'adresser le patient à un médecin



PROGRAMME

DEUXIÈME UNITÉ

Pour la délivrance sans ordonnance, après réalisation de TROD,
d'antibiotiques dans le traitement de l'angine

8h45 - 9h

Mot d'accueil – Introduction – Tour de table

9h - 10h

Séquence 3 : Angine : prise en main du logigramme

10h - 11h

Séquence 4 : Observation des amygdales et Score de Mac Isaac

11h - 11h15

PAUSE

11h15 - 12H15

Séquence 5 : Prescription de l'antibiothérapie, traçabilité et conseils aux patients

12h15 - 13h15 PAUSE DÉJEUNER

13h15 - 14h15

Séquence 6 : Cystite : prise en main du logigramme

14h15 - 15h15

Séquence 7 : Test urinaire d'orientation diagnostique de recherche a minima de nitriturie et de leucocyturie

15h15 - 15h30

PAUSE

15h30 - 16h30

Séquence 8 : Prescription de l'antibiothérapie, traçabilité et conseils aux patients

16h30 - 17h30

Séquence finale : Validation de la formation

Synthèse de la journée/messages clés – Réponses aux questions en suspens

TROISIÈME UNITÉ

Pour la délivrance sans ordonnance, après réalisation d'un test
urinaire, d'antibiotiques dans le traitement de la cystite aigüe simple



PARTICIPANTS

Pharmaciens d'officine titulaires et adjoints ayant déjà validé la formation au titre de l'arrêté du 29 juin 2021 (TROD angines à streptocoque du groupe A), et à la condition qu'ils n'aient pas déjà validé la formation au titre de l'arrêté du 9 mars 2023 (protocole de coopération pour la prise en charge de la pollakiurie et des brûlures mictionnelles dans le cadre de l'exercice en structure coordonnée) ou au titre des arrêtés du 18 février 2021 et du 14 septembre 2023 (expérimentation Osys).

MODALITE D'INSCRIPTION ET TARIFS

La formation est validante DPC (Développement Professionnel Continu), reconnue comme programme intégré. Pour y participer vous devez donc obligatoirement être inscrit dans le cadre du DPC.

Votre intérêt à participer à cette formation DPC est de satisfaire votre obligation triennale de suivre un programme DPC et d'être acteur de votre formation.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant au titre du DPC.

Référence programme ANDPC : **14682525020** Numéro de la session : **25.001**

La démarche est simple :

1. Inscrivez-vous par mail à Sandrine PARISOT : s.parisot@infectiologie.com ou par le lien / Qr Code
Vos informations :

Vous êtes Libéral ou Salarié : vous devez à la fois vous inscrire par mail et sur l'agence nationale du DPC mondpc.fr afin d'être indemnisé pour votre participation.

Une fois l'inscription faite, vous recevrez par e-mail la convention à faire signer par votre service formation (pour les salariés) à nous retourner avant la date de clôture des inscriptions à la formation.

2. Complétez le pré-test qui vous sera adressé par mail avant la formation.

3. Complétez le post-test en ligne au cours du mois suivant la formation.

TARIF D'INSCRIPTION

Montant des droits d'inscription : 440 €

(Ce montant sera pris en charge par le service formation de l'employeur du participant)

Comprend l'accès :

A la journée de formation, aux pauses et déjeuner sur la journée.

Le transport aller et retour et l'hébergement restent à la charge du participant.

Un certificat de présence sera adressé par mail accompagné de la facture de la formation à l'issue de la formation, pour règlement dès réception.



VOUS ETES UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Merci de nous le signaler afin de nous aider à vous organiser un accueil
et un suivi de formation optimum.

Pour cela, veuillez s'il vous plait cocher la case correspondante dans

le formulaire de demande d'inscription

ou de nous le communiquer par mail à l'adresse suivante :

s.parisot@infectiologie.com

Notre référent handicap se tient à votre disposition pour évoquer avec vous la mise en
place des outils nécessaires.

N'hésitez pas à lui demander de vous contacter.

